Pour Paraître sur le site de la danse TOUTELADANSE.COM

SEULS les administrateurs du site peuvent créer UNE FICHE pour un orchestre. Il y quelques conditions, simples, à remplir pour la création et la parution de la fiche. Lisez la suite de ce texte.

Pour nous faciliter le "travail", nous vous demandons de bien suivre nos instructions. Elles sont le fruit de nos expériences et de la collaboration avec les orchestres pour que ce soit aussi simple et efficace.que possible.

Il nous faut rester au mieux dans un cadre standard. Si, par exemple, nous vous demandons, pour un point particulier, de nous fournir une image au format .jpg c'est parce que c'est ce format et ce format seul qui est utilisé dans nos programmes. Tout autre format exigerait de nous une modification de l'image et donc du "travail".

Nous ne donnerons pas de réponse à un courrier/courriel si vous ne prenez pas en compte **EXACTEMENT** nos souhaits, entre autres en ce qui concerne le format des documents à nous faire parvenir et/ou si la réponse est dans cette note. Par contre si quelque chose n'est pas clair dans nos instructions, vous nous le dites et nous les modifierons.

Il y a plusieurs possibilités et c'est à vous de décider ce qui peut vous convenir au mieux.

1) à ce jour votre orchestre est peut-être déjà répertorié.
N'importe qui, vous-même bien entendu, peut rentrer vos prestations par l'intermédiaire de la rubrique "Saisie Individuelle".
Cela fonctionne mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus ergonomique car les informations saisies ne vont pas directement sur le site et il faut qu'un administrateur entérine l'entrée en donnant un coup d'oeil pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'une "blagounette" de la part d'un visiteur "farceur" (C'est très rare !!)

2) une procédure spéciale a été mise en place pour les orchestres. Chaque orchestre peut rentrer ses événements (ajout, suppression, modification) quand il le souhaite et c'est pris en compte immédiatement.
L'orchestre se débrouille tout seul. Nous lui fournissons un mot de passe. Personne d'autre n'intervient, sauf cas exceptionnel. C'est très facile. Nous vous fournissons un mode d'emploi et/ou vous nous passez un coup de téléphone et on fait un essai ensemble
.
Ce n'est pas obligatoire, mais ce qui est préférable c'est que l'orchestre possède une fiche. Cette fiche donne plus d'informations sur l'orchestre (mais ne remplace pas un site internet que vous pourriez avoir par ailleurs). Surtout la fiche est "étudiée pour" que les moteurs de recherche sur Internet la trouve facilement; c'est souvent moins d'une semaine !!.

Pour que nous créions une fiche il faut obligatoirement :
*** le nom exact de l'orchestre**
*** la façon dont l'orchestre peut être joint : adresse et/ou tél et/ou mail ...**
un n° de tél fixe n'est pas indispensable sur la fiche, mais nous, responsables du site, en avons besoin pour vous contacter. Il ne sera mentionné sur le site que si vous le souhaitez.
*** une photo au format .jpg.**
*** quelques prestations prévues pour que nous fassions quelques essais de mise en place correcte de la fiche. Informations complètes SVP sur ces prestations : heure, lieu etc…**

La fiche peut contenir d'autres informations. Mais ces informations ne sont pas nécessaires, et d'ailleurs à ce jour aucun orchestre n'a toutes ces rubriques. Elles pourront être rentrées ultérieurement, petit à petit, à votre convenance :
* un petit mot sur la composition de l'orchestre
* ses sorties voyages-séjours
* mention d'un coup de coeur (CD, DVD, événement qu'il souhaite mettre en évidence, etc ...) au format .pdf.

Un fichier "coup de cœur" est particulièrement important, surtout pour ceux qui n'ont pas encore de site internet. Vous y mettez tout le bien que vous pensez de votre orchestre !!

* un petit morceau de musique propre à l'orchestre, au format .mp3, de une à deux minutes, ou l'adresse exacte d'un morceau de musique déjà sur YouTube.
* une vidéo éventuellement

Si l'orchestre possède un site internet, un lien est réalisé à partir de la photo

Après mise en place, nous vous donnerons un mot de passe et vous pourrez mettre à jour vous-même vos événements ainsi que vos disponibilités. Les orchestres peuvent mettre des événements en ligne assez longtemps à l'avance. Chacun fait comme ça lui convient le mieux.
C'est très simple et certains orchestres le prennent comme un jeu.
S'il y a quelque chose d'exceptionnel à signaler, ou un changement à effectuer sur la fiche, vous nous envoyez un courriel bien entendu.

ATTENTION : la fiche de l'orchestre n'apparaît sur le site que s'il y a au moins un événement prévu. Elle est toujours présente dans l'ordinateur mais ne s'active en affichage que s'il y a une date programmée. Cela se fait automatiquement.

Toute création de fiche, et son contenu, exige l'accord du responsable de l'orchestre.

Rappelez nous le nom de l'orchestre dans vos correspondances car pour peu que plusieurs personnes du même orchestre nous écrivent, on peut ne pas s'y retrouver. MERCI.

A votre disposition. Et évidemment, c'est gratuit ....
A bientôt. Cordialement.